

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE 2025 - 2026

A l'Association des parents d'élèves

« Les Pitchouns du Mont Vial »

Siège social: Mme Aurélia OCCELLI 15 rue des Noble 06830 Revest-Les-Roches

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Dans le cadre des activités et des événements organisés par l'APE, des photos et vidéos peuvent être réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux tels que notre page FACEBOOK, notre compte INSTAGRAM ainsi que sur le groupe WHATSAPP des parents afin d'illustrer des photos ou des articles (halloween, marché de Noël, carnaval...).

C'est pourquoi, nous sollicitons votre autorisation quant à l'utilisation de l'image de vos enfants mais également de la vôtre.

Je soussigné(e), (Nom + prénom) :				
représenta	int légal en qual	ité de □ père □ mère du ou de	es élève(s) suivant(s) :	·····,
		NOM	PRÉNOM	
	Enfant 1			
	Enfant 2			
	Enfant 3			
	Enfant 4			
	Enfant 5			
☐ AUTOR groupe so WHATSAPE	RISE □ N'AUT (ient publiées s	ORISE PAS que les photos ou ur les pages FACEBOOK, sur que la légende des photos ne om ou adresse.	les vidéos individuelles de notre compte INSTAGRAM	ou sur le groupe
		ORISE PAS l'utilisation des phoendrier, mug).	otos individuelles ou de group	pe pour la création
Commenta	iires si besoin :			
NB : vous p	ouvez nous con	tacter pour toutes questions.		
Fait le	/ / 2025		Signature :	